



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26082496

le,

Déposé / Reçu le

22 JUN 2026

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0425 172 279**

Nom

(en entier) : **ABAC SYSTEMS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue de Flandre 75 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission - Nomination -Transfert de siège

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 29/05/2026

1.L'actionnaire unique prend acte de la démission, avec effet à la date d'aujourd'hui, de l'ensemble des administrateurs, à savoir :

- Madame Daphné t'Kint de Roodenbeke (administateur délégué) ;
- Monsieur Rodolphe t'Kint de Roodenbeke (administrateur) ;
- Monsieur Jacques Godin (administrateur) ;
- Monsieur Philippe Vastapane (administrateur) .

2.L'actionnaire unique accorde une décharge provisoire aux administrateurs et à l'administrateur délégué pour l'exécution de leur mandat pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à la date de ce jour.

3.L'actionnaire unique décide de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs de la société, avec effet à la date d'aujourd'hui, pour une durée venant à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2031 :

- DFCF SRL (BCE 1018.652.230) représentée par Monsieur Guillaume GOSSE ;
- Julien Vandeleene SRL(BCE 0826.620.835) représentée par Monsieur Julien VANDELEENE ;

Leur mandat est exercé à titre gratuit.

4.L'actionnaire unique décide d'accorder tous pouvoirs à chacun des administrateurs de la société, ainsi qu'à Maître Ariane Willems et Maître Guillaume Van Elewyck, et à tout autre avocat du cabinet Lex@lys, agissant séparément, avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités requises pour la publication des décisions prises par la présente assemblée générale aux annexes du Moniteur belge (y compris la signature des formulaires I et II).

Extrait de la réunion de l'organe d'administration du 29/05/2026

1.Les adminsitrateurs décident à l'unanimité de déplacer le siège de la société à l'adresse suivante : Rue du Mail 50 à 1050 Bruxelles Belgique

2.Les administrateurs prennent acte de la démission de Madame Daphné t'Kint de Roodenbeke de son mandat de délégué à la gestion journalière et ce, avec effet à compter de ce jour.

3.Conformément à l'article 7:121 du Code des Sociétés et des Associations (CSA), les administrateurs décident à l'unanimité de déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société vis-à-vis des tiers dans le cadre de la gestion journalière, aux administrateurs suivants, chacun pouvant agir séparément, et ce à compter de la date de signature des présentes résolutions :

- a.DFCF (BCE 1018.652.230) représentée par Monsieur Guillaume GOSSE ;
- b.JVD (BCE) représentée par Monsieur Julien VANDELEENE.

4.Les administrateurs décident à l'unanimité de révoquer tous les délégations de pouvoirs consenties avant la date de signature des présentes résolutions, y compris, mais sans s'y limiter, les procurations bancaires.

5.Tous pouvoirs sont conférés à chacun des administrateurs de la société, ainsi qu'à Maître Ariane Willems et Maître Guillaume Van Elewyck, et à tout autre avocat du cabinet d'avocats Lex@lys, chacun agissant individuellement, avec faculté de substitution, pour accomplir toutes les formalités de publication des résolutions prises par l'organe d'administration aux annexes du Moniteur belge (y compris la signature des formulaires I et II).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge